NOS CANDIDATS

Pascal ARRIGHI

45 ans, 16, Avenue du Maréchal-Foch, TOULON.

Marié, deux filles. La mère ancienne institutrice publique, le père ancien receveur de l'Enregistrement, décédés. Deux frères : Monseigneur J.-F. ARRIGHI, sous-secrétaire du Secrétariat de l'Unité des Chrétiens à la Cité du Vatican ; Antoine ARRIGHI, Président du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

TITRES UNIVERSITAIRES :

Licencié es-lettres, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Docteur en Droit à 21 ans. **Reçu en 1948 Premier au Conseil d'Etat** et la même année à l'Agrégation des Facultés de Droit et choisi comme Premier Secrétaire de la Conférence du Stage des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

CARRIERE ADMINISTRATIVE :

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat en 1953. Collaborateur de sept Ministres, notamment au Budget et aux Affaires Economiques entre 1949 et 1955.

Ancien Maître de Conférences à l'Ecole des Sciences Politiques et à l'Ecole Nationale d'Administration. A enseigné à l'Ecole Française de Droit du CAIRE en 1948, à la Faculté de Droit de NICE 1963-1964. Fait des conférences à la Faculté Libre de Droit de TOULON.

Depuis 1965, Professeur à la Faculté Libre de Droit de PARIS. Actuellement Membre des sous-sections fiscales de la Section du Contentieux et de la Section des Finances du Conseil d'Etat.

ACTIVITE POLITIQUE :

Elu Député de la CORSE le 2 janvier 1956, réélu en 1958. **Rapporteur Général du Budget à 37 ans,** en 1958, démissionnaire fin 1959 sur les problèmes algériens. Membre du Parlement Européen et de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. (Rapporteur Français des questions économiques). A perdu son siège de Député en 1962. Maire de VICO (Corse). Président du Syndicat d'Electrification du Sud de la Corse. (115 communes, élu en 1959, réélu sans concurrent en 1965).

TITRES MILITAIRES :

A rejoint la FRANCE LIBRE en mars 1942 par l'ESPAGNE. Engagé volontaire dans les Commandos, a fait le débarquement à SAINT-TROPEZ, blessé dans les Vosges en septembre 1944, nommé Sergent, Sergent-Chef et Aspirant pour son action au feu.

Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre (2 palmes, une étoile d'argent), Médaille de la Résistance, des Evadés, des Combattants Volontaires de la Résistance, de l'Aéronautique, Commandeur du Mérite Combattant.

Docteur Jean VITEL

Né le 2 novembre 1912 à TOULON, au quartier Saint-Roch où il exerce la médecine depuis vingt-huit ans, marié, deux enfants.

CARRIERE MEDICALE :

Ancien Etudiant à la Faculté de Médecine de MARSEILLE.

Ancien Interne des Hôpitaux de TOULON.

Docteur en Médecine 1937.

Ancien Médecin du Bureau de Bienfaisance et ancien Administrateur de la CAISSE de SECURITE SOCIALE du VAR.

Médecin de la Maison de Retraite du Comité des Œuvres Sociales des Organisations de la Résistance (C.O.S.O.R.).

CARRIERE POLITIQUE :

Membre du Conseil Municipal depuis treize ans.

Elu Conseiller Général du Premier Canton de TOULON en avril 1958.

Elu Député de la 4e Circonscription du VAR (TOULON-LA SEYNE) en novembre 1958. Démissionnaire de son groupe en 1960 en raison de son désaccord sur les problèmes algériens. A perdu son siège en 1962.

Réélu Conseiller Général du Premier Canton de TOULON en mars 1964.

Elu deuxième Adjoint au Maire en 1965, chargé de la Délégation du Personnel à la Mairie de TOULON.

Imp. du Sud-Est - Toulon

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 MARS 1967

4me CIRCONSCRIPTION DU VAR

CENTRE REPUBLICAIN ET D'UNION DES DEMOCRATES

Pascal ARRIGHI

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien Rapporteur Général du Budget
Officier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire

Remplaçant éventuel :

Docteur Jean VITEL

Ancien Député à l'Assemblée Nationale
Conseiller Général du VAR
Adjoint au Maire de TOULON